



## ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE: HALTE AU DÉTRICOTAGE ET AU MÉPRIS DU PARLEMENT!

Promulguée le 21 août 2021, la loi Climat et Résilience a marqué le point de départ de l'objectif zéro artificialisation nette des sols d'ici 2050, intégrant des mesures importantes à destination des territoires qui en seront durablement impactés.

Depuis les prémices de l'examen de ce texte et redoutant les effets de bord de ce dispositif, je n'ai eu de cesse de relayer les inquiétudes des élus locaux et d'alerter sur les conséquences de ces mesures pour des départements comme les nôtres, déjà confrontés à une forte pression foncière.

La commission des affaires économiques du Sénat dont je suis secrétaire, avait d'ailleurs obtenu plusieurs avancées significatives en Commission Mixte Paritaire pour assouplir au maximum l'application de cet objectif en permettant notamment que :

- les grands projets d'intérêts collectifs comme les lignes de train ou les aéroports ne pèsent pas entièrement sur le compte foncier de la commune d'accueil.
- les jardins et les parcs soient exclus du dispositif afin de ne pas pénaliser davantage les modèles urbains qui ont laissé place à la nature dans les villes.
- qu'une application différenciée et territorialisée de l'objectif zéro artificialisation nette puisse prendre en considération les spécificités locales comme dans les besoins de logements et les obligations de production de logements sociaux ou encore les besoins d'implantations d'activités économiques et l'impact des législations relatives aux zones littorales et de montagne.

**Malheureusement, méprisant totalement les équilibres obtenus entre les deux chambres du parlement, les décrets d'application de cette loi reviennent sur l'ensemble de ces avancées.** Ainsi, en prévoyant que le SRADDET ne permettra pas une application souple des objectifs du SRADDET mais s'imposera de manière très contraignante aux syndicats de SCoT, EPCI et communes, sans marge d'adaptation, le décret a supprimé l'approche différenciée et territorialisée qui est celle de la loi. Aujourd'hui, ces décrets, par leur non conformité, remettent en cause le vote même du Parlement et ne tiennent pas compte des difficultés réelles auxquelles sont confrontés les élus locaux au quotidien. **En avril dernier, je vous avais informé d'un possible recours devant le Conseil d'Etat sur ce sujet et ce sera prochainement chose faite pour que les dispositions inscrites dans la loi finissent par s'imposer à ces décrets.**

Par ailleurs, je vous invite vivement à nous faire part de votre témoignage en répondant à la consultation en ligne [accessible à ce lien](#) jusqu'au 27 juin prochain lancée par la commission des affaires économiques du Sénat. Ce questionnaire vous permettra ainsi d'informer le Sénat de vos difficultés et de transmettre vos suggestions sachant que cette démarche pourrait déboucher sur une proposition de loi visant à mieux articuler le déploiement d'une politique de sobriété foncière ambitieuse et concertée sur l'ensemble du territoire français.

## À NOUVEAU MOBILISÉE POUR UNE RÉINTÉGRATION SANS DÉLAI DES SOIGNANTS SUSPENDUS

J'ai interpellé Elisabeth Borne, Premier Ministre et Brigitte Bourguignon, Ministre des Solidarités et de la Santé, pour leur demander de réintégrer au plus vite les soignants suspendus alors qu'une part significative des effectifs en exercice dans nos hôpitaux ne serait pas à jour de l'obligation vaccinale.

**Cette rupture d'égalité est inacceptable d'autant que l'hôpital a plus que jamais besoin d'eux ! Il y a donc urgence à les réintégrer car :**

- sans cette perspective, ces 15 000 soignants et 6000 sapeurs-pompiers suspendus se réorienteront vers d'autres secteurs d'activités ou iront exercer dans d'autres pays comme la Suisse où cette obligation n'est pas requise. Notre département haut-savoyard, frontalier avec la Suisse en a déjà malheureusement fait les frais, avec une situation sanitaire très tendue.

- cette pénurie de personnel rend la situation de nos hôpitaux et de notre système de soin extrêmement critique et fragile, il ne faut donc pas les priver plus longtemps de cette réserve de personnel sanitaire immédiatement mobilisable.

Enfin, les récentes mesures adoptées pour favoriser l'attractivité des métiers de la santé ne porteront leurs fruits que dans plusieurs années. En attendant, il est vital de ne pas fragiliser encore davantage les effectifs de notre personnel de santé.

Retrouvez l'intégralité de ces courriers au [lien suivant](#).



# #SÉNATRICE SUR LE TERRAIN, À VOTRE ÉCOUTE!

## EN BREF!

- Prise de fonction d'**Emmanuel Coquand**, nouveau Sous-Préfet de l'arrondissement de Thonon les Bains, en présence de nombreux élus locaux.



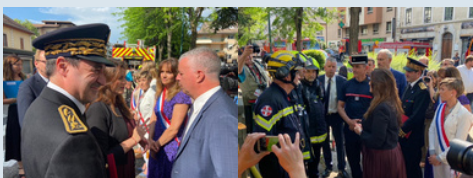
- Cérémonies commémoratives de la fin de la seconde guerre mondiale à Eteaux, Thyez et Saint-Jeoire, en présence de nombreux enfants.



- A Groisy pour l'inauguration de la crèche et de l'extension du groupe scolaire, nouvellement baptisé « Le chamois ».



- Présente à la Sous-prefecture de Saint-Julien-en-Genevois pour constater les immenses dégâts causés par l'incendie qui a frappé le bâtiment aux côtés de Marlène Schiappa, Ministre déléguée auprès du Ministre de l'Intérieur. L'occasion de saluer les sapeurs-pompiers du département et Suisses qui ont permis de venir à bout du sinistre et d'exprimer ma solidarité à Jean-Luc Blondel, Sous-préfet de Saint-Julien, ainsi qu'à tout le personnel.



## EN IMMERSION AU SEIN DU PGHM DE CHAMONIX

Le 17 mai, j'ai passé la matinée en immersion au sein du Peloton de la Gendarmerie de Haute Montagne (PGHM) de Chamonix-Mont-Blanc.

Je remercie le Lieutenant-Colonel Bertrand Host pour m'avoir permis de découvrir plus précisément les missions de cette unité d'excellence de la gendarmerie nationale qui assure chaque année plus de 1700 secours dans notre seul département.

Immense respect et gratitude à ces hommes et ces femmes qui veillent quotidiennement sur notre sécurité.



## A LA RÉGION

- **VENUE DE PHILIPPE MEUNIER, VICE-PRÉSIDENT DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, À ETEAUX AFIN DE PRÉSENTER LES DISPOSITIFS DE SOUTIENS DE LA RÉGION AUX COLLECTIVITÉS.** MERCI AUX ÉLUS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FAUCIGNY GLIÈRES, DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CLUSES ARVE ET MONTAGNES, DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS ROCHOIS, DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES MONTAGNES DU GIFFRE ET DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES QUATRE RIVIÈRES POUR LEUR PARTICIPATION. VOUS POUVEZ COMPTER SUR MA MOBILISATION ET CELLE DE MON COLLÈGE CHRISTOPHE FOURNIER POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS PROJETS D'INVESTISSEMENT.
- **NOUS AVONS ENSUITE POURSUIVI PAR UNE RÉUNION DE TRAVAIL EN MAIRIE D'ARENTHON AVEC CHANTAL COUDURIER, MAIRE DE CETTE COMMUNE.**



- **LE 3 MAI, J'ÉTAIS À CLUSES POUR LE DÉBUT D'UNE NOUVELLE ÈRE DÉCISIVE POUR LE QUARTIER DES EWÜES AVEC LE LANCEMENT DE LA DESTRUCTION DES GALERIES NOUVELLES ET DU C1 AVENUE GEORGES CLEMENCEAU.** UN PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN SOUTENU MASSIVEMENT PAR LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES ET LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE. FÉLICITATIONS À JEAN-PHILIPPE MAS ET SON ÉQUIPE MUNICIPALE DONT L'ENGAGEMENT ET LA DÉTERMINATION ONT PERMIS À CE VASTE PROJET DE VOIR LE JOUR.



- **RÉUNION PUBLIQUE À FILLINGES DANS LE CADRE DE LA CONCERTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA RD903, ENTRE L'ÉCHANGEUR DE L'A40 ET LE CARREFOUR DES CHASSEURS, FINANCÉ PAR LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE ET LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES.** UNE INFRASTRUCTURE MAJEURE POUR AMÉLIORER LA FLUIDITÉ DU TRAFIC AU SEIN DE CE NOEUD ROUTIER TRÈS IMPORTANT ET ESSENTIELLE POUR L'ACCÈS À LA FUTURE AUTOROUTE MACHILLY-THONON. L'ENSEMBLE DE CES 11 KM DE NOUVELLES VOIRIES SERA ASSORTI DE VOIES VERTES ENTIÈREMENT AUTONOMES ET SÉCURISÉES.

- **LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES ET LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE MOBILISÉS EN FAVEUR DE LA SÉCURISATION DES PASSAGES À NIVEAU DE LA MOYENNE VALLÉE DE L'ARVE.** UN BUDGET DE 200 MILLIONS D'EUROS ENVIRON SERA CONSACRÉ À CE VASTE ET INDISPENSABLE CHANTIER.



Me contacter



Permanence Parlementaire - 16, place de l'Hôtel de Ville - 74 800 La Roche-sur-Foron  
Téléphone: 04.50.25.18.10 - s.noel@senat.fr - www.sylvianoel.fr - www.senat.fr